



Confédération Nationale du Travail. CNT

Fédération Des Activités Postales, du Courrier et des Télécommunications

SECTION TELEPERFORMANCE

33 rue des Vignoles 75020 Paris Tél : 06-59-52-45-81.

Mail : ptt.paris@cnt-f.org

17 Février 2012

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER!!

Chez **Téléperformance** en France tous les coups sont permis, et tout le monde se cache derrière la voie hiérarchique :

- Vous avez besoin de revenir de manière prématurée d'un Congé d'Education Parentale, car les ressources de votre foyer sont insuffisantes, il vous faudra **trois courriers** en accusé réception et une bonne ténacité pour reprendre votre poste de travail, de Février à Septembre 2011– Il ne fait pas bon être seul, loin des sources d'informations.
- Vous menez des activités professionnelles avec ponctualité et régulièrement et vous découvrez, au détour de la journée, un « **feuillet** » qui piste chacun-e d'entre nous quant à ses retards et à la minute près.
- Chaque jour, sans jamais pouvoir établir un rythme, une relation pondérée, vous vous attendez à un avertissement, une sanction sans comprendre **le stress** qui n'a d'autre motif que d'obéir aux injonctions d'un supérieur hiérarchique lui-même toujours plus muet ou irascible selon son tempérament !
- **Que faire ?** Lire le règlement intérieur, aller voir les élus du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail– CHSCT-, les délégués-ées du Personnel-DP- ?? Oui pourquoi pas, là encore certains élus sont présents, d'autres au bout de tant d'années sont tournés en dérision par leurs collègues : des élus qui ne produisent jamais de procès verbaux de leurs travaux !

NON ASSISTANCE A EMPLOIS EN DANGER !!

- Le numéro vert pour le soutien psychologique disparu durant l'été, jamais ré-affiché-, la succession des salariés-ées convoqués-ées en **Entretien Préalable en vue d'une sanction-EPL-** et qui se voient notifier leur licenciement pour insuffisance professionnelle après 10 ans de loyaux services au même poste ! Tout cela n'étonne plus personne et grossi simplement le bataillon de salariés-ées aux **Prudhommes**.
- C'est le **Nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi Rampant** devant lequel nombre d'Organisations Syndicales ont baissé les bras, habituées déjà à participer aux licenciements, à auditionner pour des conventions de reclassement personnalisées-**CRP-** au sein d'une commission de **suivi qui siège depuis UN AN !!**, avec les élus, Quels élus ! Aucune transparence, aucun calendrier public, pas d'information vers les salariés-ées en activité ! Où est donc passée la lutte contre le Tun-Over, dans ce contexte ?

C'EST POURQUOI LA CNT SE PRESENTE AUX ELECTIONS A TELEPERFORMANCE France

- A ce jour une deuxième transmission universelle de patrimoine-TUP-, la première en 2009 s'est soldée par une chute de l'effectif de 8000 à 4500 salariés-ées et du premier fonds de pension américain, et la seconde en Janvier 2012 qui voit la disparition de cinq comités d'établissements et du Comité Central d'Entreprise, sans même qu'aucune instance n'interroge le juge et ce malgré le vote majoritaire d'élus de Comités d'Etablissement en novembre 2011.

QUI A DETOURNE LE VOTE DES ELUS ?

- Combien de salariés-ées resteront demain à Téléperformance avec l'arrivée d'un autre fonds de pension américain ? **Puisque comme vous le savez depuis le 16 Janvier 2012 l'un des fondateurs vend ses parts sociales, c'est-à-dire quitte le navire !!!**

Non seulement notre employeur qui a 14 sites en France reste tributaire de ses donneurs d'ordre dont singulièrement de SFR présent sur 7 sites. Les autres sites sont, peut-être une chance, multi clients ou mono client comme à Laval ! Et découvre les mouvements sociaux qui se déroulent ailleurs.

- Car **AUJOURD'HUI** la bonne nouvelle vient de **Tunisie** où nos collègues sont en grève continue depuis le début de février 2012, avec forte réactivation le 15 février sur les 6 sites. Ils réclament l'application du Code de l'Emploi tunisien, en un mot la conformité en matière d'application du droit du travail avec les autres salariés tunisiens.
- **C'est pourquoi les militants-es CNT ont décidé de venir renforcer les élus pour eux aussi exiger l'application du droit à l'heure où toutes les manipulations restent ouvertes contre l'emploi et celles et ceux qui les occupent. Et nous entendons mettre de la TRANSPARENCE et des exigences face à ce méli-mélo d'obscurité et de magouilles. Quels sont donc les agendas qui traînent sur les bureaux des superviseurs, à l'heure des élections professionnelles . Et ils parlent de principe de neutralité !!!**

.....

Nous sommes à votre écoute pour échanger des informations sur la situation sur les différents sites. N'hésitez pas à nous écrire, à consulter le site Internet de la Fédération des syndicats CNT de la Poste et des Télécommunication sur lequel il y a une rubrique sur notre entreprise.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE A TA PLACE

QUE PERSONNE NE DECIDE A TA PLACE

POUR PLUS D'INFOS SUR LA CAMPAGNE DE LA CNT POUR UNE RÉPARTITION ÉGALITAIRE DES RICHESSES,

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE DE CAMPAGNE

WWW.CNT-F.ORG/CAMPAGNE

ET PLUS LARGEMENT :

WWW.CNT-F.ORG

